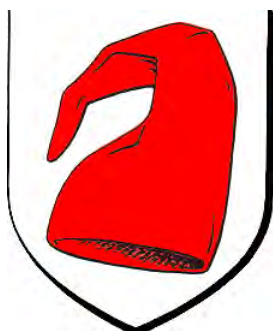




Téléphone : 03 88 70 72 47

Messagerie : mairie.uttwiller@wanadoo.fr  
 Responsable de la publication :  
 R.KOENIG, maire



## Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

La plus grande difficulté d'un maire c'est de ne pas pouvoir accéder à toutes les demandes des citoyens, il y a souvent des choix à faire, mais le fait d'être au contact avec les administrés est une chance extraordinaire.

L'image et la propreté de notre commune sont l'affaire de tous, je vous remercie des petits gestes que vous pourrez accomplir en nettoyant et déneigeant devant chez vous dès que nécessaire.

Si chacun y met du sien, c'est autant de temps gagné pour notre agent communal, qui pourra se consacrer aux multiples autres tâches qui lui incombent pour embellir notre commune.

Cet été j'ai constaté que certaines tombes du cimetière semblent abandonnées et la végétation les envahit, je sollicite votre bonne volonté afin d'y remédier et vous remercie d'avance. 2017 a aussi marqué le renouvellement de certaines concessions du cimetière et d'autres suivront. J'en profite pour remercier les personnes concernées de leur compréhension.



Je tiens à souhaiter la bienvenue aux cinq familles qui ont choisi de s'installer à Uttwiller et les encourager vivement à s'investir dans la vie locale.

Je remercie celles et ceux qui à travers leurs engagements contribuent à l'animation dans le village et assurent le bien-être de la population.

L'amicale des sapeurs pompiers du Soultzbach (Obersoultzbach, Niedersoultzbach et Uttwiller) qui organise annuellement le fameux « hari owe » très apprécié de la population, les bénévoles de l'ASL avec M. Jacqui Hoff à leur tête qui ont comme chaque année assuré le succès de la fête de la bretzel.

Je ne voudrai pas oublier Mme Sonia Donnenwirth qui chaque année organise pour les enfants une sortie aux lampions avec une partie récréative lors de la Saint Martin. Des remerciements également pour les élus qui m'accompagnent, les employés communaux pour leur professionnalisme et leur disponibilité et les personnes qui fleurissent notre commune, sans eux rien ne serait possible.

La période de Noël ainsi que les vacances approchent, elles sont pour la plupart d'entré vous l'occasion de se retrouver en famille et en toute sérénité et de passer d'agréables moments auprès des vôtres.

Les conseillers municipaux, l'adjoint au maire se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fins d'année.

Votre dévoué Maire

Roland KOENIG

Nous avons constaté une adhésion quasi unanime et immédiate aux zones de stationnement et nous tenons à vous en remercier et à vous féliciter pour cet esprit civique qui permet de mieux vivre ensemble et de partager l'espace entre usagers de la route.

Cependant, nous constatons encore de rares exceptions, des stationnements interdits et des fois gênants, pour éviter le désagrément d'une éventuelle contravention, ne stationnez pas sur le trottoir, surtout lorsque celui-ci est très étroit et que votre voiture empêche les piétons de circuler en toute sécurité.

Retrouvez-nous sur Internet

<http://www.uttwiller.fr>



La Gendarmerie nationale communique



Contre les **cambrillages**, ayez les **bons réflexes!**



Contre les **vols de voitures et d'accessoires**, les **bons réflexes!**



## Être cambriolé, ça n'arrive pas qu'aux autres

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre.

### Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

### Soyez prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

### Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

### Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.



## Vol de voiture ou d'accessoires, les bons réflexes

### Pour prévenir les risques ...

- Je ne laisse jamais les papiers dans ma voiture : certificat d'immatriculation (carte grise), permis de conduire.
- En quittant ma voiture, je vérifie que les portes sont bien fermées.
- A l'arrêt, je ferme systématiquement mon véhicule à clé et je ne baisse pas les vitres.
- À l'arrêt, je ne laisse pas le moteur tourner, même si je m'absente pour une course rapide.
- Je ne laisse pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin).
- J'équipe ma voiture d'un système antivol électrique (anti-démarrage, alarme) ou bien mécanique (par exemple, une canne antivol).
- De nuit, j'évite de garer ma voiture dans les secteurs non éclairés.

## Association foncière

L'Association Foncière a fait refaire cette année le chemin du ban communal situé aux lieux dits Rueblaendern-Ehlach.

Ce chemin d'exploitation a été refait sur une longueur de 300m par les Ets Diss de Landersheim, avec mise en place de concassé sur une épaisseur de 10cm, pour un montant de 4882.50 HT, et bien sûr entièrement financé par l'Association.

Ces travaux faits, on peut considérer l'état de la voirie de notre ban en état convenable, mais il faut en prendre soin.

Par exemple, on observe toujours des manœuvres de retournement d'engins sur ces voies refaites pendant des travaux dans les champs, créant des apports de terre, celles-ci agissant comme une colle en cas de mauvaise météo.

Les travaux de débroussaillage des fossés, réalisés une fois par an, ont également fortement augmenté cette année ; le coût reste raisonnable, mais la dépense est quand même plus importante.

Pierre SEENE  
Président de l'AF

par Pierre SEENE

### Des moyens limités...

Pour rappel, les seules ressources dont dispose l'AF sont la taxe de remembrement, et une part du produit de la chasse que la Commune nous rétrocède.

### Vers une nouvelle modification des statuts..

Initialement la réforme des Associations foncières prévoyait une assemblée générale des propriétaires annuelle, au mieux tous les deux ans si les statuts le prévoyait - ce qui fut le cas pour notre AF.

Un récent texte réglementaire a modifié cette obligation peu adaptée aux associations foncières des communes rurales en portant la périodicité des AG à 4 ans.

Cette possibilité sera proposée lors de la prochaine assemblée générale pour modifier le cas échéant nos statuts en conséquence .



### Les Maîtres Ramoneurs informent...

L'activité de ramonage touche particulièrement à la sécurité des personnes et des biens. Les entreprises de ramonage assurent depuis des décennies un service de proximité permettant de garantir la sécurité des clients.

Or, il n'est **pas de sécurité sans qualification**.

La Corporation des maîtres ramoneurs a toujours été vigilante sur ce point, et il est important de rappeler que le nombre de sinistres incendie ou liés au monoxyde de carbone est inférieur en Alsace à la moyenne nationale, même s'il faut observer une augmentation de ces sinistres au cours des derniers mois.

Ces constats doivent inciter tous les partenaires concernés à une vigilance accrue.

Nous rappelons que **le ramonage est obligatoire** au moins une fois par an pour les combustibles gazeux et deux fois par an pour les combustibles solides et liquides, quelque soit la quantité utilisée.

L'entreprise du secteur appartenant à la Corporation, et ayant les qualités requises pour exercer l'ensemble des prestations liées au ramonage, est l'entreprise de ramonage Fischer de Bouxwiller (03 88 70 76 74)

Les entreprises adhérentes à la Corporation mettent à disposition pour l'ensemble de leur personnel des cartes professionnelles justifiant de leur appartenance à la société membre de la corporation.



### Assemblée générale ASL

L'assemblée générale de l'A.S.L. Uttwiller aura lieu le **samedi 27 janvier 2018 à 19h00** à la salle communale.

Tous les habitants d'Uttwiller sont cordialement invités.  
Renseignements au 03.88.89.90.17



### Pot-au-feu

Le repas paroissial avec son traditionnel pot-au-feu aura lieu de **dimanche 11 février 2018 à 11h30** à la salle communale

Retrouvez-nous sur Internet

<http://www.uttwiller.fr>



par Alain ODEAU



### Inscription École

Les inscriptions scolaires à Uttwiller auront lieu les 15, 22 et 29 mars 2018.

par Nathalie EBER



## Jouer, c'est surtout travailler !



A l'école d'Uttwiller, les élèves essaient, se trompent, raisonnent, recommencent, pour résoudre des problèmes ludiques.

En effet depuis cinq ans l'école se dote de multiples jeux de construction, de raisonnement et d'expérimentation.



Tout au long de l'année ces jeux sont mis en place et les enfants y ont accès librement, une fois leur travail terminé.

C'est aussi l'occasion de moments collectifs pendant lesquels on apprend à lire un plan, un mode d'emploi etc... on fait également de la technologie, on utilise des roues, des axes, des leviers, des engrenages...

## Les joyeux lutins

Chers Uttwillerois, les Joyeux Lutins vous saluent.

L'association de parents d'élèves, les Joyeux Lutins, regroupe les parents délégués élus et des représentants des familles d'enfants scolarisés sur les communes de

- Menchhoffen (classes de maternelles et CP/CE1),
- Uttwiller (Classe de CE2/CM1) et
- Niedersoultzbach (Classe de CM1 /CM2).

Nous souhaitons développer des temps d'échange et de partage.

Comme les années précédentes des actions visant à aider au financement des projets ou sorties scolaires seront organisées.

La première est déjà en cours: les élèves passeront peut être à votre domicile pour vous proposer de participer à notre tombola. Merci de leur réserver bon accueil.

Le 13 mai 2018, le Rallye du RPI (2nde édition) vous conduira à travers les 3 communes à la découverte de leurs recoins et petits secrets.

Alors en attendant le plaisir de nous rencontrer,

Les Joyeux Lutins vous souhaitent de magiques fêtes de fin d'année et une fantastique année 2018

Les Joyeux Lutins

Association de parents d'élèves du RPI de Menchhoffen, Uttwiller, Niedersoultzbach

contact: [joyeuxlutins67@gmail.com](mailto:joyeuxlutins67@gmail.com)





## « Eh, regardez ces animaux dans le ciel ! »

Le printemps dernier les 20 élèves de notre école d'Uttwiller ont créé un spectacle théâtral.



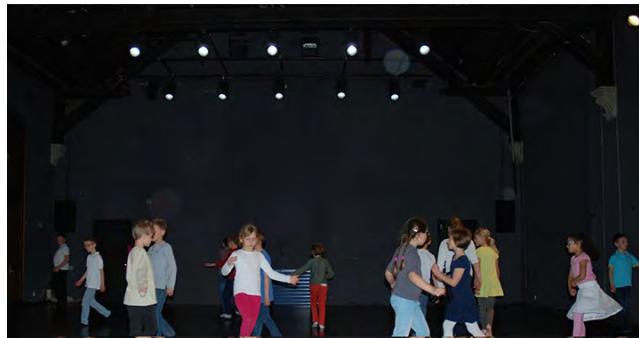
Le thème du projet en était les légendes et histoires que se racontent les hommes en observant les constellations d'étoiles.

Pendant une semaine, du lundi 3 au vendredi 7 avril, les enfants ont joué la comédie, dansé, chanté et lu à haute voix.

Dans la salle communale, à l'école et sur le parvis de l'église ils ont multiplié les exercices, pour mieux utiliser leur corps et leur voix, développer des attitudes d'acteur.

Encadrés par Rémi Brénier, comédien professionnel et par Alain Odeau, enseignant de la classe, le spectacle a peu à peu émergé de tous ces instants de recherche et d'apprentissage.

Le vendredi, la journée a été consacrée aux répétitions et à la mise en scène.



Les élèves ont pris possession du théâtre du Marché aux Grains de Bouxwiller.

Moment magique que d'être sur une vraie scène dans le noir, avec un régisseur qui pose lumières et son sur le spectacle.

Que de pression, d'énergie et de concentration a-t-il fallu développer pour mémoriser enchaînements, positions sur scène, texte...

A 19h tout était en place ... ou presque.

La présentation fut longuement applaudie par les nombreux parents et amis qui s'étaient déplacé à Bouxwiller.

Ce furent des enfants heureux et fiers d'avoir mené à son terme ce travail original qui partirent en vacances à la nuit tombée.

## Une journée à Strasbourg

Mardi 16 octobre la classe d'Uttwiller s'est rendue au centre de découverte des sciences et de la technique du Vaisseau.

Pendant toute la journée les élèves ont pu découvrir des phénomènes physiques, mathématiques ou technologiques. Ils ont pu manipuler, expérimenter et créer sans jamais s'ennuyer.

En effet 4 espaces thématiques sont organisés en nombreux ateliers permettant à chacun de choisir ses activités. La préparation et l'organisation en classe, en amont de la sortie, ont permis d'utiliser au maximum les ressources importantes du lieu.



par Alain ODEAU

par Alain ODEAU

## Chronique historique et patrimoniale

### Les villages disparus autour d'Uttwiller

Pour cette nouvelle chronique, je vous propose de sortir des rues de notre village pour vous emmener en ballade autour de notre territoire à la découverte de lieux disparus. Nombreux sont ceux qui arpentent les chemins et sentiers pour observer la faune et la flore ou encore pour chercher un beau point de vue sur notre paysage. Maintenant, imaginez-vous que sur vos pas, là où vous rencontrez aujourd'hui prairies, bosquets ou cultures, vous rencontreriez un hameau ou une ferme !

Contrairement à bon nombre de régions françaises, l'Alsace à la particularité de posséder un urbanisme très centré sur des bourgs et très peu éclaté en hameau. Aussi petite soit-elle, l'Alsace n'a pas toujours été comme cela.

Pour vous le démontrer, pas besoin d'aller bien loin...

Sortons d'Uttwiller par l'ouest du village en direction de Niedersoultzbach.

Arrêtons-nous au croisement à l'entrée de notre commune voisine. C'est là que se trouvait probablement **Leimbach**. A cet endroit ont été trouvés des tessons de poterie du 15<sup>ème</sup> siècle ainsi que des déchets et des tuiles anciennes. Il est probable que des habitations se trouvaient là et qu'elles aient été incendiées durant la guerre de trente ans.

De là, continuons notre marche vers le sud à travers les prairies situées entre Niedersoultzbach et la D6.

Celui qui passait par ici il y a plus de 500 ans tombait sur **Pfaffenholz**.

La première mention date de 1178, à cette époque l'abbaye de Neuwiller y possédait une cour colongère (Dinghof) « curia Pfaffenholz ».

Cette forme de localité était très commune en Alsace et ordinairement plusieurs habitations, granges, écuries, avec terres, prés, etc., concédés à des preneurs (Huber), dans ce cas les moines de Neuwiller, moyennant l'acquittement d'un cens ou de prestations annuelles.

Ce format de propriété avait la particularité de permettre une relative autonomie aux usufruitiers parmi lesquels un « Maître » était désigné. Le village avait déjà disparu lorsque l'abbaye de Neuwiller céda le ban au compte de Hanau-Lichtenberg. Il faut noter que l'endroit possédait une chapelle dédiée à la Vierge qui fut démolie en 1560.

A présent, marchez plein est en direction du Reiherwald qui surplombe Uttwiller pour le traverser et arriver dans les vergers et vignes du sud de notre territoire. C'est dans ces environs que se trouvait peut être **Gebeling**.

Malheureusement, seul le nom subsiste avec de rares mentions hypothétiques sur des cartes.

Passons notre chemin pour nous rendre vers la piste cyclable reliant Obermodern à Bouxwiller. Traversons la D24 pour continuer tout droit jusqu'au Wappachgraben. Bienvenue à **Weckelnheim** (ou Veckelnheim) !

N'y restez pas trop longtemps et évitez de serrer la main des personnes que vous y croiserez, enfin ce qu'il en reste... Vous venez d'arriver sur le lieu où se situait une léproserie !

Initialement ferme ou hameau, Weckelnheim n'était qu'un habitat secondaire qui avait sans doute disparu lorsqu'on y installa une léproserie qui fut mentionnée pour la première fois en 1410 et démolie vers 1550. Le lieu-dit « Guthleutmatt » en est une survivance.

Attardons nous un peu sur la particularité de ce type de lieu.

A partir du 11<sup>ème</sup> siècle une terrible maladie fait des ravages au sein de la population : la lèpre. Ce seraient les croisés qui auraient rapporté ce mal du Levant. Pourtant, cette maladie endémique ne date pas de cette période, car les romains déjà avaient rapporté différents maux de leurs campagnes. La société rejette rapidement les malades. Les léproseries se développent pour accueillir les impurs.

Proche des localités mais suffisamment éloignées pour ne pas inquiéter la population. Souvent, la séparation du malade avec sa famille, ses amis, se déroule selon un cérémonial, consistant à une messe suivie d'une procession vers sa nouvelle demeure. On lui attribue un logement, de la nourriture et parfois des vêtements.

Ces hôpitaux finissent généralement par se ressembler : une grande bâtisse, un enclos et une chapelle.

Les lépreux restent laïques, même s'ils sont soumis à une règle ecclésiastique stricte : silence, chasteté, respect de la clôture...

Ces établissements charitables sont la plupart du temps, fondés par des hommes d'église et dirigés par des Prieurs.



Inspection du lépreux : gravure sur bois attribuée à Hans Waechtlin





La communauté de lépreux, rarement plus d'une douzaine, vit grâce aux donations, dons, aumônes, legs testamentaires et pécules des malades eux-mêmes. Les plus pauvres devaient aller mendier pour contribuer à leur entretien. La clochette ou la crécelle dont se sert le malade a pour but alors d'attirer l'attention du passant pour lui demander son obole et non pour l'avertir du danger qu'il constitue. Mais à partir du 14<sup>ème</sup> siècle, lorsque la peste viendra en Occident, la crainte de la contagion par les maladies, créera une attitude nouvelle vis à vis des lépreux et autres malades : le son de la crécelle permettra de les signaler et d'éviter leur contact.

La maladie recule dès le 14<sup>ème</sup> siècle, pour quasiment disparaître au 17<sup>ème</sup> siècle. Au 15<sup>ème</sup> siècle, la société sera bien plus préoccupée par la peste ! Les léproseries sont progressivement fermées ou rattachées à des hôpitaux jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle. Une grande partie des bâtiments sera simplement détruite, souvent par crainte de la contamination.

Louis XIV ordonnera la suppression de ces petits hôpitaux devenus inutiles par un édit en 1672. On perçoit par ces quelques explications les raisons de la disparition de Weckelnheim.

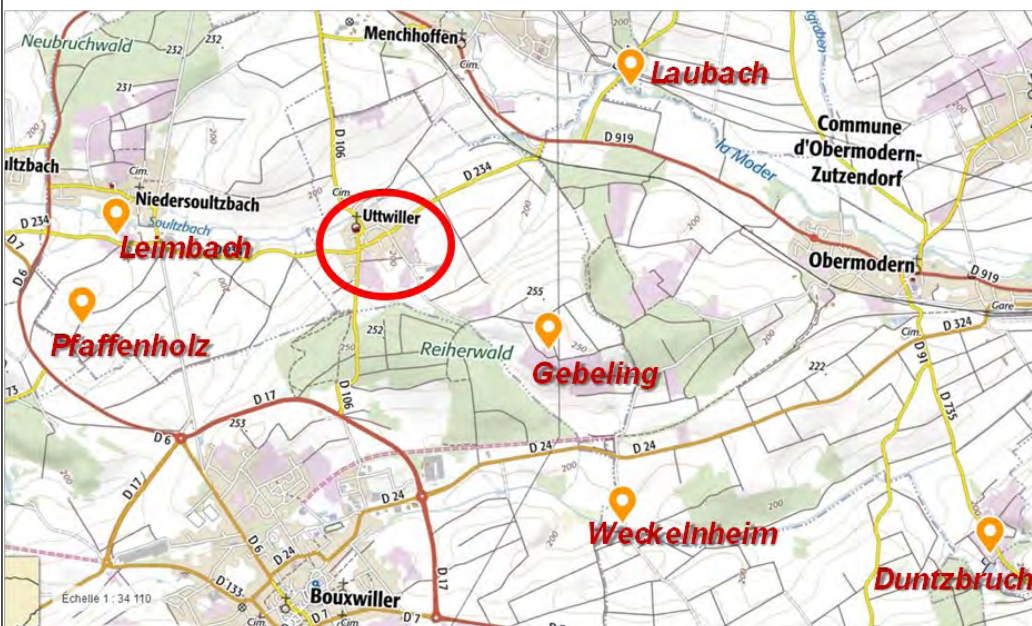
Au loin, en direction de Schalkendorf apercevrez-vous peut-être **Duntzbruch**, un village qui figurait encore sur les cartes de 1650 et 1730 mais dont la position exacte est incertaine. On peut raisonnablement le situer à proximité du lieu-dit du même nom entre Obermodern et Schalkendorf.

En 1616, le comte de Hanau-Lichtenberg engagea les étangs du Duntzbruch à Kirrwiller et Obermodern. Il est probable que le ban ait été partagé entre les deux communes après sa disparition, très probablement suite à la guerre de trente ans. Abandon, destruction ? La première hypothèse pourrait s'avérer réaliste car le terroir marécageux (Bruch) pouvait rendre l'exploitation des terres complexes.

Pour terminer notre virée, marchons vers Obermodern et remontons la Moder jusqu'à la route menant à Schillersdorf. C'est dans cette zone que se situait **Laubach**. Malheureusement, on ignore l'importance de cet habitat, ainsi que l'époque de sa disparition.

Les guerres qui ont traversé incessamment l'Alsace du 13<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle expliquent beaucoup de disparitions mais les conditions naturelles défavorables (mauvaise qualité du sol, pénurie d'eau, climat), les accidents (inondations, incendies) ou encore les mouvements de population peuvent justifier la disparition de plus de 300 lieux de Basse-Alsace recensés par André Humm (Villages et hameaux disparus en Basse-Alsace ; ISTRAS ; 1971)

Le peu d'informations disponibles sur ces six lieux disparus que nous avons évoqué laisse supposer qu'il devait s'agir de lieux de petite envergure ou alors disparus il y a très longtemps. En tout état de cause, les quelques informations parvenues jusqu'à nous permettront de cultiver notre imaginaire au travers de nos ballades.



par Charles RICHERT, maire d'Uttwiller, texte daté de 1977 pour accompagner une brochure du syndicat d'initiative.

Le texte est reproduit in extenso et est à contextualiser en 1977.



## Dans nos archives communales

### « UTTWILLER [1977]

En prenant le CD106 de Bouxwiller vers Ingwiller, le promeneur découvre à la sortie de la magnifique forêt du Reiherwald qui s'étend sur la crête de la colline un des plus beaux paysages de la région.

A l'horizon s'étend en large demi-cercle la chaîne bleue des Vosges du Nord où l'on distingue par temps clair vers l'Ouest le donjon de la Hunebourg et vers le Nord la silhouette de la ruine du château de Lichtenberg, vestige d'un passé prestigieux auquel est liée étroitement l'histoire du Pays de Hanau dont la capitale est et demeure la ville de Bouxwiller distante de 2 km de notre village.

Les 4 villages de la vallée du Soultzbach (Weiterswiller - Obersoultzbach - Niedersoultzbach - Uttwiller) dont les clochers se succèdent presque en ligne droite, attirent le regard étonné et enchanté de celui qui découvre et admire la vallée où serpente paisiblement le ruisseau qui lui a donné son nom. Au pied de la colline, blotti au fond du vallon entre de verts pâturages où paissent les troupeaux, et de nombreux arbres fruitiers, il aperçoit le petit mais coquet village d'Uttwiller. Ses 177 habitants vivent encore à l'écart de la grande tourmente qui caractérise notre époque et leur caractère a certainement été modelé et imprégné par le charme de la nature qui les entoure. Accueillants mais réservés, attentifs mais discrets, ils vaquent à leurs occupations quotidiennes avec sérieux et savent que l'histoire de leur village remonte loin dans la nuit des temps.

Jadis, entre le 12<sup>ème</sup> et le 15<sup>ème</sup> siècle, il s'appelait successivement UTEWILR, puis UOTEWILRE, puis UTHENWILRF, puis UEDWIL. L'apparition de la dénomination "UTTWEILER" n'est guère connue. Le nom actuel "UTTWILLER" date de 1918, année du retour de notre province à la France. Il correspond d'ailleurs assez bien à la prononciation dialectale.

En 1453, le village ne comptait encore que 8 maisons. Vers la fin de la guerre de 30 ans, il était abandonné. La seule maison actuelle dont la construction est antérieure à cette guerre de religion qui a tellement ravagé notre province, est le numéro 49/50, reste de la dite "bergerie" construite en 1556 et abandonnée par les Seigneurs en 1734. Elle appartient d'ailleurs à deux propriétaires distincts et les pièces sont réparties en croix. Le village a été repeuplé par des Suisses.

La réforme est introduite en 1545.

L'église actuelle a été reconstruite en 1683, la précédente ayant été incendiée en 1673. La maison d'école avec étable était attenante à la nef et le tout entouré d'un cimetière. L'actuelle maison d'école date de l'époque où le ministre GUIZOT a ordonné la construction d'un bâtiment scolaire dans chaque commune de France. La première pierre, remise à nue en 1960, lors des travaux d'agrandissement et de transformation du local école-mairie, porte la date du 31 mai 1831.

Le visiteur qui veut se recueillir dans la paisible église de campagne se voit les portes ouvertes tous les dimanches. Dans l'entrée il passera devant deux plaques commémoratives dans lesquelles sont gravées les listes des victimes des 2 grandes guerres.

Elles rappellent la forte contribution en vies humaines qui a été demandée aux familles. Il saura apprécier le nouvel autel qui date de 1968 et l'orgue STIHR qui remonte au 19<sup>ème</sup> siècle.

La communauté protestante très largement majoritaire, forme une annexe de celle de Bouxwiller. De mémoire d'homme, elle a toujours été desservie par les Pasteurs du bourg. C'est probablement de là que proviennent les liens affectifs qui lient les deux communes.

D'ailleurs beaucoup de Bouxwillerois doivent se souvenir des années noires de l'occupation pendant lesquelles ils sont venus "hamstern", s'approvisionner clandestinement et les paysans ont alors fait preuve de solidarité, sentiment inné au monde rural parce que souvent indispensable pour survivre.

Par contre, la population d'Uttwiller a fort mal pris la fusion autoritaire avec-Bouxwiller qui lui a été octroyé par l'occupant et elle s'est hâtée de retrouver son autonomie à la fin de la guerre, à la Libération.

Elle en garde d'ailleurs encore un très mauvais souvenir et ne veut guère s'aventurer dans une telle voie.

Le touriste à la recherche de calme et ami de la nature, met 10 minutes à pied pour se rendre dans le Reiherwald.





En suivant la lisière du bois, il pourra faire un vrai chemin de ronde de 1h1/2 à 2 h et contempler un paysage varié et splendide. En flânant à travers le village, typique pour le Pays de Hanau, il voit de vieilles fermes à poutres apparentes et aux porches sculptés de grès, ou couverts d'inscriptions et deux maisons à colombages (13 et 38). Un certain nombre de façades ont été rénovées avec goût et donnent à ce village un cachet certain.

"On n'ose presque pas passer en voiture, disait une Strasbourgeoise, il n'y a pas si longtemps, de peur de troubler les gens dans leur vie paisible". Constat réjouissant et réconfortant.

La vie de tous les jours a toutefois ses satisfactions et ses soucis. Un service de massage permet aux enfants de rejoindre sans difficultés le Collège et le Lycée de Bouxwiller, à 2 km de notre localité. Les salariés trouvent dans leur très grande majorité des emplois dans les 2 bourgs très proches, le village se situant au milieu. La diminution continue du nombre des exploitations agricoles (42 en 1955 - 12 en 1978) a permis un agrandissement de la superficie de chaque exploitation et a quintuplé sinon décuplé le cheptel bovin, seule ressource importante vu la qualité exceptionnelle des herbages et la médiocrité des terres de cultures.

La Municipalité actuelle a pris au courant des dernières années une série de décisions importantes dont les bienfaits ont été immédiats ou apparaîtront dans les années à venir. Elle s'est résolument engagée dans la voie de coopération intercommunale, seul moyen pour arriver progressivement à une large solidarité. Mais elle veut aussi sauvegarder jalousement sa personnalité, son autonomie interne et son identité.

Elle a été une des premières à adhérer au Syndicat d'Initiative qui édite la présente plaquette.

La restructuration des terres a démarré grâce à un remembrement de 4 communes de la vallée.

Le réseau d'assainissement sera branché en 1979 sur le collecteur qui mène les eaux usées à la nouvelle station d'épuration d'Ingwiller et environs.

A la rentrée 1979/80, elle regroupera son école avec celles de Menchhoffen et de Niedersoultzbach. La classe unique aura alors vécu. Un nouveau système scolaire très valable sera mis en place et permettra la pré-scolarisation dès 4 ans, puis 3 ans, et la création de 4 classes primaires de niveau dans les 3 communes intéressées.

Le lotissement "RENOUVEAU" voit apparaître les premières maisons individuelles.

La création d'une réserve foncière dans le cadre du remembrement permettra la création d'un second lotissement et d'une zone artisanale.

La Municipalité fait donc preuve d'un certain dynamisme et remplit sa mission en jetant les bases qui doivent assurer l'avenir du village, mais les moyens financiers sont trop limités puisque la Commune ne possède pas de patrimoine productif important »

## 1977

Pendant que les Verts de l'AS Saint-Etienne pleuraient leur défaite face à Liverpool, l'équipe de France de rugby gagnait le Tournoi des Cinq Nations, et Marie Myriam remportait l'Eurovision.

A Paris, Jacques Chirac devenait le premier maire élu (et non plus nommé) de la capitale depuis la Commune.

Elvis Presley, Maria Callas, René Goscinny et Charlie Chaplin tiraient leur révérence. C'était en 1977.

Certes, cette année-là n'est pas une cuvée « totem » comme 1968, et n'a pas connu d'événements géopolitiques marquants comme 1989 avec la chute du mur de Berlin, ou de tragédie comme l'attentat du World Trade Center en 2001. Coïncé entre deux chocs pétroliers, 1977 a pourtant été exceptionnel.

Débuts de la révolution numérique initiée par Apple, lancement de la saga Star Wars, inauguration du RER, mais aussi naissance, le 21 décembre, du futur président Emmanuel Macron...



## Faune et flore locale

### L'engrais vert

Après avoir évoqué plusieurs éléments composant la faune locale, évoquons une bonne pratique du jardinier aux multiples vertus : l'utilisation d'engrais vert au jardin.

Cette pratique s'adresse aux jardiniers qui possèdent un potager mais également aux possesseurs de plates bandes fleuries de plantes éphémères.

L'utilisation d'engrais vert consiste à installer sur une parcelle de terre non occupée des plantes non vivaces couvre-sol en semis à la volée.

Cette installation peut se faire à n'importe quel moment : après les récoltes d'été ou après la fin de la floraison des plantes ornementales, au printemps pour occuper une parcelle laissée en jachère.

#### Quels risques ?

**Aucun !** Les gelées détruisent la majorité des engrais vert. Pour ceux ayant survécu à l'hiver ou qui se seraient ressemés, le fauchage et l'enfouissement les achèvent sans problème.

#### Quels intérêts ?

Ils sont multiples :

- La compétition avec les plantes indésirables : l'effet couvre-sol à un rôle majeur dans la limitation de la croissance des « mauvaises herbes » par son effet d'ombrage et par la densité de plants au sol.
- La protection contre les lessivages et l'érosion des sols. Rien de pire qu'un sol laissé nu qui va se compacter sous l'effet de la pluie et craqueler aux premiers rayons de soleil. L'engrais vert se couchera (effet de paillage) pendant tout l'hiver pour protéger votre sol.
- L'ameublissement du sol : nombre de plantes d'intérêt ont un système racinaire très développé qui permet de réduire la compaction des sols lourds et d'améliorer l'absorption d'eau.
- L'apport d'engrais : d'où leur nom ! Pendant leur croissance, certaines plantes comme les légumineuses fixent l'azote au niveau de leur racine. Rien de mieux pour la croissance des futurs végétaux du jardin. Après enfouissement, les engrais verts se décomposent très facilement et apportent un complément organique 100% naturel.
- L'aspect décoratif : quasiment tous les engrais verts présentent de très belles fleurs qui sont en plus mellifères.
- L'attractivité pour les auxiliaires de protection des cultures : toutes les plantes et arbres avoisinants vont profiter de l'engrais vert qui attire de nombreux insectes prédateurs de nuisibles (puçons...).

#### De quelles plantes s'agit-il ?



**La Phacélie** (mon engrais préféré !) : Les fleurs violettes de la phacélie séduiront plus d'une abeille... et décoreront votre jardin. Son important feuillage en fait également un très bon désherbant.

Par ses racines, la phacélie piège les polluants et améliore la structure du sol. Un engrais vert très complet

**Le Sarrasin** : cette céréale apportera une bonne dose de carbone à votre terre.

Le sarrasin se développe rapidement : seulement 1 à 3 mois lui sont nécessaires.

Sa culture réussit bien dans les sols pauvres et il est particulièrement adapté aux conditions de sécheresse.



**Le Trèfle** : Très riche en azote, il apporte des oligoéléments : calcium, fer, iode, cobalt, magnésium, zinc, manganèse, phosphore, sodium...  
Les trèfles incarnats ont l'avantage de pousser plus vite que les autres Trifolium.



**La Vesce** : Moins riche en éléments minéraux que le trèfle, la vesce commune a néanmoins plus d'un atout en poche. Elle est relativement peu exigeante quant à la nature du sol et convient aux terres argileuses.  
Sa végétation étouffante empêche les mauvaises herbes de se développer. Sa période de croissance dure 2 à 3 mois.

**La Moutarde** : Cette plante sauvage se plaît dans la plupart des sols et pousse très vite : en 1 à 2 mois.  
Ne plantez pas la moutarde avant ou après une culture de chou : ce sont deux plantes issues de la même famille. Vous risqueriez d'augmenter le risque de maladies et d'installer des nuisibles dans votre jardin. Semée jusqu'au mois d'octobre, elle sera coupée au moment de sa floraison.



Ou alors un mélange de quelques-unes de ces plantes ! Je vous conseille Phacélie-Vesce-Sarrasin !

A acheter au poids chez tout bon grainetier !

## Mode d'action et intérêt de ces cultures

La première fonction des engrais verts est d'éviter de laisser la terre des parcelles à nu lorsqu'aucun légume n'y est cultivé. On vous conseille à ce sujet l'excellent article rédigé sur son blog par Gilles, ambassadeur de la culture sur sol vivant ([http://jardinonssolvivant.fr/les\\_techniques/](http://jardinonssolvivant.fr/les_techniques/)). Moins de ruissellement lors des intempéries et moins d'exposition à la brûlure du soleil permet de conserver au sol sa richesse minérale et organique. Ce recouvrement de la terre est aussi un excellent rempart contre les mauvaises herbes qui ont le plus grand mal à se développer sur une surface déjà occupée.

Qui dit plantes, dit nécessairement racines et celles des engrais verts contribuent mécaniquement à aérer les couches de surface de la terre. Ces dernières, moins compactes, abriteront une faune très diversifiée, source naturelle d'enrichissement et de vie du sol.

Les engrais verts constituent un paillage vivant, c'est-à-dire une couche capable de capter l'énergie solaire et de la redistribuer à tous les organismes présents en surface de la terre. Un paillage inerte de feuilles mortes, de tontes d'herbe ou de BRF (bois rameaux fragmenté - bois broyé) enrichit certes la terre par sa décomposition et par les organismes vivants qui s'y réfugient mais constitue par contre un écran hermétique aux rayons solaires. Comme toujours en écologie, mieux vaut privilégier le « vivant » par rapport au « mort ».

Après fauchage, les engrais verts laissés sur place constitueront un fertilisant naturel du sol, avec des apports nutritifs variés selon leur nature.



Trouvé sur le net,

[http://carres-potagers.com/  
utiliser-engrais-verts](http://carres-potagers.com/utiliser-engrais-verts)

un complément  
d'informations sur le sujet.





Informations institutionnelles



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

## Bon à savoir : le « paquet Solidarité climatique »

La nouvelle fiscalité écologique s'adresse à l'ensemble de la société. Pour éviter de pénaliser ceux que le système a mis dans une impasse depuis quelques décennies, le ministre de la Transition écologique, Nicolas Hulot, a pris des mesures pour les ménages les plus modestes.

Pour Nicolas Hulot, les changements d'habitudes ne suffisent pas pour faire baisser l'empreinte carbone de manière significative. Il faut pouvoir investir dans d'autres équipements. C'est pourquoi, le ministre entend aider un certain nombre de ménages, notamment les plus fragiles à pouvoir le faire grâce à 4 mesures du "paquet solidarité climatique" :

### Prime à la conversion des véhicules

Prime à la conversion des véhicules permettant d'opérer une transition du parc automobile français à grande échelle : cette prime (1000 €) évoluera dès 2018 pour être généralisée à tous les Français propriétaires de véhicules essence mis sur le marché avant 1997 ou diesel antérieurs à 2006 qui achètent une voiture neuve ou d'occasion plus récente (vignette Crit'air 1 et 2).

Elle sera doublée, passant à 2 000 € pour les ménages non imposables.

Concernant l'achat de voitures électriques, la prime de conversion sera de 2 500 € et se cumulera avec le bonus de 6 000 € maintenu par le Gouvernement.



### Le "chèque énergie"

Expérimenté jusque-là dans 4 départements, il sera étendu à toute la France et permettra d'aider 4 millions de ménages aux revenus modestes (moins de 7 500 € pour une personne seule et moins de 16 100 € pour un couple avec 2 enfants) à payer leurs factures d'énergie ainsi que des travaux de rénovation énergétique pour un montant moyen annuel de 150 € par ménage en 2018.

Ce montant sera revalorisé de 50 € en 2019 et passera à 200 € / an en moyenne.

### Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)

Ce crédit d'impôt permet de financer notamment des travaux d'isolation dans les logements sera transformé en prime à partir de 2019 afin d'être versé directement aux ménages qui y ont recours dès la fin des travaux et plus l'année suivante comme c'était le cas jusqu'à présent.

Pour l'année 2018, le CITE sera reconduit et son périmètre adapté sur les travaux les plus efficaces en économie d'énergie.

### Les "certificats d'économie d'énergie"

Ils permettront de faire bénéficier les ménages les plus modestes d'une aide pouvant aller jusqu'à 3 000 € afin de remplacer leur vieille chaudière fioul par une chaudière utilisant des énergies renouvelables.

Avec le plan Climat, le Gouvernement renforce les engagements de la France dans la lutte contre le réchauffement climatique en mobilisant notamment l'ensemble de la société et des citoyens.

*"La lutte contre le changement climatique doit changer d'échelle et devenir irréversible.*

*Le Gouvernement adoptera une série de mesures pour ancrer dans l'action publique les objectifs de l'Accord de Paris et associer tous les citoyens à la mobilisation nécessaire à la réussite du plan climat"*



Nicolas Hulot.



## Votre carte grise en ligne

A partir du 6 novembre 2017, la totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation devront être effectuées sur internet.

Ces démarches sont accessibles sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés.

Pour y accéder, vous devez disposer d'un compte, qu'il est possible de créer avant de débiter votre démarche. Ce compte vous permet de suivre le traitement de votre demande de carte grise et également d'effectuer toute autre démarche relative à votre carte nationale d'identité, votre passeport ou encore votre permis de conduire.

Pour effectuer ces démarches, il est nécessaire de disposer d'un équipement numérique (ordinateur, tablette ou smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo).

Si vous ne disposez pas d'un tel équipement ou que vous éprouvez des difficultés dans l'usage des outils numériques, des points d'accueil physiques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition, par le ministère de l'Intérieur, dans votre préfecture. Des médiateurs sont placés sur ces points d'accueil. Ils peuvent vous accompagner dans la réalisation de votre démarche.

Informations  
institutionnelles



## Pacs en mairie, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017



L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

### Que change la déclaration en mairie pour les partenaires ?

Cette évolution juridique est le fait de la loi dite de «Justice du XXI<sup>e</sup> siècle», adoptée l'an passé. Mais pas de panique pour les futur·e·s pacsé·e·s, la nouvelle procédure implique seulement de ne pas oublier de télécharger et de rédiger la convention de pacs et de ne pas se tromper de bâtiment.

Ainsi, si vous habitez – au pif – à Uttwiller, vous devrez désormais vous présenter à la mairie aux heures prévues à cet effet, et non plus au TGI de Saverne. Rappelons que les partenaires de même genre ou de genres différents doivent entre autres être majeurs et ne doivent pas avoir «des liens familiaux directs».

Ils peuvent également passer par la case payante du notaire, ce dernier étant chargé de rédiger le contrat et de transmettre une fois le pacs enregistré cette information à l'officier d'état-civil.

### Quels sont les droits et les obligations ouverts par le pacs ?

Ce type d'union conjugale, une fois contractée, ouvre des droits et des obligations réciproques aux pacsé·e·s, notamment en matière fiscale et sociale, tout en «organisant une solidarité matérielle mutuelle entre les deux membres du couple».



### Le Pacs ?

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

**Janvier 2018**

l'enquête de recensement de la population de l'INSEE se débutera à Uttwiller le jeudi 18 janvier conformément au décret n° 2017-732 du 3 mai 2017.



**RECENSEMENT**  
de la population 2018  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Le recensement, c'est utile à tous**

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

**Le recensement, c'est simple: répondez par internet comme déjà 4,8 millions de personnes**

L'agent recenseur, Madame Chantal LICKEL, se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Elle vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

**Pour accéder au questionnaire en ligne,**

rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

**Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées**

Seul l'Insee est habilitée à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.





## Les erreurs de tri dans les bacs jaunes explosent en 2017 !

Après une baisse entre 2012 et 2015, l'année 2016 a vu une recrudescence des erreurs de tri qui se confirme en 2017 : sur le premier semestre, ces erreurs sont estimées à plus de 20% !

Cela fait du Smictom le plus mauvais trieur du secteur du Smitom de Haguenau-Saverne.

Nos voisins de la communauté de communes du pays de la Zorn (Hochfelden) sont eux passés de 12 % à 8 % sur ces trois dernières années.

**Avec l'implication de tous, nous pouvons nous aussi atteindre ces résultats !**

### Les principales raisons de cette hausse

- Des erreurs de bons trieurs qui veulent bien faire : les imbriqués ! Il est important de ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres, car les différents matériaux ne peuvent alors plus être triés sur la chaîne de tri.
- Des consignes de tri mal comprises : nous constatons des erreurs sur les déchets en plastique. Les seuls déchets en plastique qu'on peut mettre dans le bac jaune sont les bouteilles et flacons en plastique. Et très important, ils doivent être vides.
- Sont interdits : tous les pots et barquettes, tous les films et sacs plastiques, les bouteilles et emballages contenant encore des liquides.  
Les mouchoirs et l'essuie-tout, qui vont dans le bac orange.
- Le textile n'est pas accepté dans le bac jaune. Pour le recycler, des conteneurs spécifiques ont été disposés dans chaque commune.
- De la triche pour échapper à la redevance des ordures ménagères ! Et il s'agit souvent de déchets lourds qui aggravent nos mauvais résultats : des gravats, des poubelles de salle de bain, des couches, des sacs d'ordures ménagères, des chaussures...



Un doute sur le tri ?

N'hésitez pas à contacter le Smictom au 03 88 02 21 80.

### Des coûts financiers énormes !

Les erreurs de tri ont coûté au Smictom 122 000 € en 2015 et 136 000 € en 2016.

Cela pourrait passer à 177 000 € si la quantité d'erreurs restait à ce niveau en 2017.

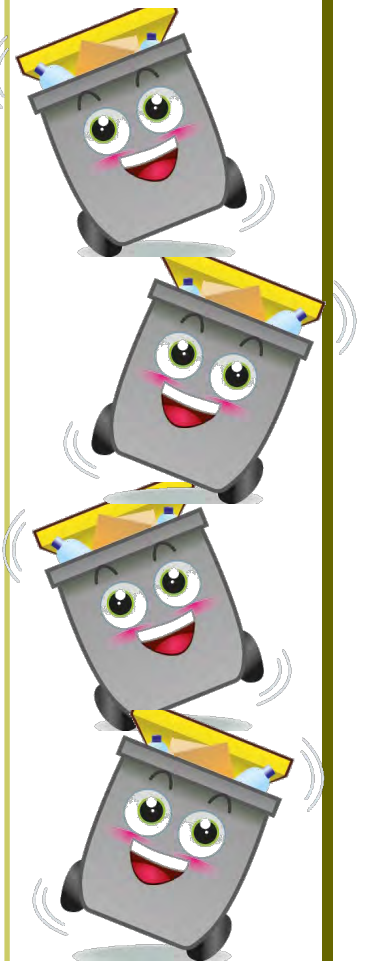
Ces déchets partent en refus lors du tri en centre de tri.

Leur élimination coûte chère. En effet, ces refus sont d'abord collectés, puis triés, puis renvoyés à l'incinération, soit un transport et un traitement de plus.

### Le respect des agents de tri

Ces déchets sont triés, en partie à la main, chez ALTEM. Imaginez les équipes qui trouvent des restes de pizza ou des déchets de salle de bain au milieu des flacons plastique ou des papiers.

Le verre est également redouté car il casse et devient blessant.



**TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET**



**Pour les fêtes de fin d'année les collectes des ordures ménagères et de la poubelle jaune (recyclage) sont assurées au rythme habituel.**

## État civil 2017



## Naissance

5 Décembre Wyatt, fils d'Emilie  
et Olivier WEIL

## Mariage

22 Avril Laurence WARMOËS et Patrick KLEIN  
19 Août Cynthia BALZER et Ludovic GRIEL  
8 Septembre Catherine LOGEL et François TREVISAN



## Décès

6 Décembre Mathilde FIRN  
née DONNENWIRTH



timbres.impots.gouv.fr

Achat de timbres fiscaux électroniques

POUR VOS PASSEPORTS,  
OPTÉZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE



EN QUELQUES CLICS,  
RECEVEZ VOTRE TIMBRE  
PAR COURRIEL OU PAR SMS



**Besoin d'un timbre fiscal pour votre passeport, votre carte d'identité, permis bateau,...? Ne vous déplacez plus, achetez-le en ligne sur le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) !**

La direction générale des Finances publiques (DGFiP) invite les usagers ayant besoin d'un timbre fiscal en vue de l'obtention ou du renouvellement de leur passeport à se rendre sur le site internet de vente de timbres fiscaux électroniques [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)

Sur [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr), depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, l'utilisateur achète son timbre passeport en quelques clics. Dès le paiement réalisé en ligne par carte bancaire, le site délivre les références du timbre électronique (numéro à 16 chiffres, également sous forme de flashcode), téléchargeables au format PDF et envoyées à l'utilisateur, à son choix, par courriel ou par SMS.

Ces références sont ensuite présentées, avec le dossier de demande de passeport, au guichet de la mairie agréée (Ingwiller).

Depuis la mise en service en mars 2015 du timbre électronique pour le passeport, plus de trois millions d'utilisateurs ont utilisé ce nouveau mode de paiement et plus de 75 % des passeports sont désormais délivrés avec un timbre électronique.

C'est ainsi que depuis quelques mois le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) propose la vente du timbre électronique pour la carte nationale d'identité et pour la délivrance du permis bateau. Prochainement le service sera ouvert aux titres de séjour et d'ici la fin 2017 ce seront 90 % des formalités qui pourront être payées par timbre électronique.

La disparition complète du timbre fiscal papier devrait intervenir au cours du premier trimestre 2018 avec la dématérialisation du timbre fiscal rattaché aux attestations d'accueil délivrées par les communes.

## Changement de chaudières à l'école et à la mairie, une décision écologique et économique

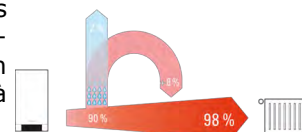
Vous avez pu lire en page intérieure, l'information sur le « paquet Solidarité climatique » destiné aux ménages, un dispositif équivalent a été proposé aux collectivités locales pour le remplacement des chaudières énergivores et technologiquement dépassées.

Avec nos deux chaudières école et mairie, Uttwiller entraine dans les communes éligibles à l'aide de l'Etat dans le cadre des Certificats d'Economie d'Énergie.

Ainsi, nous avons pu changer les deux chaudières obsolètes (datant respectivement de 1995 et 1988) par des chaudières à condensation fioul de dernière génération avec un rendement de 98%, connectées et pouvant être pilotées à distance à l'aide d'un simple smartphone.

Les travaux ont été réalisés par Chauffage Balzer de Schillersdorf.

Le coût total de cet investissement est financé à hauteur de 70% par des subventions redistribuées par le Pays de Saverne, Plaine et Plateau.



**VIESMANN**

Retrouvez-nous sur Internet  
<http://www.uttwiller.fr>